

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ





Commission régionale de la forêt et du bois



Sylvain Mathieu

Vice-président du Conseil régional

Vincent Favrichon

Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Ordre du jour 1/2

- Approbation du compte-rendu de la précédente CRFB
- Approbation de l'arrêté régional sur les matériels forestiers de reproduction 2019
- Retour sur les aides 2018 et informations sur les aides 2019 (dispositifs FEADER, Etat, Région)
- Point d'étape sur les travaux du comité régional sylvo-cynégétique



Ordre du jour 2/2



Contrat Forêt-Bois (CFB)

- Synthèse de la phase de participation du public
- Présentation du CFB modifié suite à la phase de participation du public
- Validation du CFB par la commission régionale de la forêt et du bois
- La suite : approbation par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation
- Mise en œuvre du CFB : plan d'indicateurs et actions 2018







Matériels forestiers de reproduction

Arrêté actuellement en vigueur : Arrêté préfectoral du 26 septembre 2017 relatif à l'emploi des matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'Etat sous forme de subventions ou d'aides fiscales pour le boisement, reboisement, et boisement compensateurs après défrichement.





Matériels forestiers de reproduction

Modifications à apporter pour l'arrêté 2019

Annexe 1-2 : liste des cultivars de peupliers éligibles
Nouvelle liste régionalisée pour la période juillet 2018-juin 2020

Annexe 3 : matériels forestiers de reproduction éligibles et provenances correspondantes

- -Modifications suite à la mise à jour des conseils d'utilisation des essences forestières dans le cadre de la prise en compte du changement climatique et validées par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation sur avis du comité technique permanent de la sélection (CTPS)
- Douglas : précision sur les conditions d'utilisation. Suppression de la référence à la pluviométrie car impossible à contrôler.





Matériels forestiers de reproduction

<u>Annexe 6 : normes dimensionnelles des plants forestiers</u>

Godets de douglas : remplacement du godet 350 cm3 par godet 300 cm3 (comme c'est le cas dans toutes les autres régions) dans l'attente des résultats de l'étude nationale sur les godets de petits volumes (inférieurs à 300 cm3)

Remarque : cette modification a fait l'objet d'une consultation écrite de la CRFB lors de l'été 2018. Vu le très faible retour, il a été décidé d'attendre une prochaine CRFB physique.





Retour sur les aides 2018 et informations sur les aides 2019





Aides des programmes de développement rural de bourgogne et Franche-Comté (FEADER)







Bilan 2018 des mesures forêt bois du PDR Bourgogne Montant d'aide apporté en 2018 par financeur

TYPE D'OPERATION	Nombre d'appels à projets / de dossiers retenus	Etat (DETR)	CRBFC	MAA	FEADER
Desserte :4.3.2a	2 appels à projet, 32 dossiers			658 776	742 875
Route stratégique 4.3.2 b	1 appel à projet 4 dossiers (1 dossier engagé 2018 – 3 en 2019)	67651			96 669
Amélio pplt 8.6.1	1 appel à projet, 20 dossiers		58 169		65 595
Etf :8.6.2	1 appel à projet, 7 dossiers		158 319		178 530
Scierie 8.6.3	1 appel à projet, 6 dossiers		183 879		207 353
Coopération 16.7.1	1 appel à projet, 2 dossiers				59 097
Total 2018 (Rappel 2017)		67 651 80 965	400 367 376 351	658 776 454 549	1 350119 1 118 676







Bilan 2018 des mesures forêt bois du PDR Franche-Comté Montant d'aide apporté en 2018 par financeur

TYPE D'OPERATION	Nombre d'appels à projets / de dossiers retenus	CD25	CD39	CD70	CRBFC	MAAF	FEADER
Amélioration de la desserte 4.3.B	2 appels à projet,47 dossiers	165 218	45 000	18 174		387 338	967 676
Valeur environnementale des peuplements	1 appel à projet, 2 dossiers					7 275	12 338
8.6.A valeur économique des peuplements	1 appel à projet,9 dossiers		10 256		7 708		30 588
8.6.B : ETF	1 appels à projet, 8 dossiers	32 624		10 831	78 726		208 041
16.7.B: coopération	1 appel à projet, 2 dossiers programmés	5 680	17 760		18 000		70 559
Total 2018 <i>(2017)</i>		211 795 250 721	72 935 77 925	29 006 53 223	104 434 261 576	394 614 131 797	1 291 158 1 250 638





Calendrier 2019 et enveloppes FEADER

Type d'opération	Calendrier dépôt	Enveloppe FEADER		
Desserte (4.3B, 4.3.2a)	15/03 au 15/05/19 avec	B: 947 000 FC 667 000		
Routes stratégiques du bois (4.3.2B)	complétude au 28/06/19	B :330 000 €		
Amélioration écologique	01/02 au 15/05/19	FC: 89 000		
Amélioration des peuplements B 8.6.1,FC 8.6.A	B: pas d'appel à projet FC: 01/02 au 15/05/19	B:0€ FC 43 000€		
ETF B 8.6.2- FC 8B Scieries B 8.6.3	01/02 au 31/05/2019 Complétude au 28/06/19	B : 230 000 € FC : 344 000 € B : 222 000 €		
Coopération 16.7.1 et 16.7.B	B: pas d'appel à projet FC: A fixer	B:0€ FC:À fixer		







Modifications récentes ou en cours des PDR

PDR Bourgogne

Fin des appels à projets « amélioration des peuplements »
 8.6.1 : maquette financière épuisée.

PDR Franche Comté

- Introduction de critères de priorisation des dossiers en cas d'égalité de notes
 - Type d'opération 4.3.B: Desserte
 - Type d'opération 8.6.B: ETF:
- Introduction d'un taux de 20% d'aide pour les mini-porteurs (mesure 8.6.B ETF)





Autres aides à l'investissement (Etat, Conseil régional)



Autres aides à l'investissement



Aide nationale à l'amélioration des peuplements (Fonds stratégique de la forêt et du bois) BILAN 2018

Nouveauté : 1^{er} AAP lancé en 2018

17 dossiers déposés pour 152 hectares

- 13 retenus pour 125 ha représentant 536 k€
 d'investissements pour 39 k€ d'aide du CRBFC et 87
 k€ du MAA
- 4 à redéposer en 2019
- Essences : 5 reboisements résineux,4 en mixte, 4 en feuillus



Autres aides à l'investissement



Aide nationale à l'amélioration des peuplements (Fonds stratégique de la forêt et du bois) PERSPECTIVES 2019

- Modalités d'appel à projets 2019 plus souples
- Simplification des procédures (diagnostic notamment)
- Abaissement du seuil de surface
- Financement des dossiers à 40% par l'Etat en discussion
- Eligibilité des peuplements scolytés et chalarosés





Autres aides à l'investissement

Dispositifs régionaux :

- Régénération naturelle : 25 dossiers pour 152 ha (85 ha hêtre, 67 ha chênes)
- Documents de gestion : 2 PSG volontaires pour 36 ha
- Elagage, dépressage, balivage, irrégularisation : pas de dossiers déposés en 2018





Animation du contrat forêt bois

41 projets soutenus dans le cadre du développement de la filière forêt bois qui correspondent à :

	Montant investisse ments	Montant subvention	Fonds européens	MAA	CR BFC	CD
Amont 29 dossiers	1 156 k€	911 k€	Feader : 70 k€	424 k€	208 k€	86 k€
Aval 12 dossiers	1 390 k€	939 k€	Feder : 110 k€	96 k€ ANRT= 14k€	501 k€	
Total	2 546 k€	1 850 k€	180 k€	534 k€	709 k€	86 k€

Un tableau de bord des actions conduites est détaillé par objectif du CFB et disponible sur table



DYNAMIC BOIS



Projet Erfcal

- Investissements réalisés mais demande de prorogation au 31/12/2019
- Objectif sylvicole :Difficulté à mobiliser les peuplements faute de débouchés suite à des hivers doux et à des chaudières bois arrêtées pour pb technique

Projet Puisforbe

 Diagnostic sylvicole validé lors du copil du 12/10/2018. Volet sylvicole en difficulté

Projet Forouest

Comité de pilotage qui vient de se réunir







Comité paritaire instauré par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014

Émanation de la CRFB

Pour la Bourgogne-Franche-Comté : comité paritaire mis en place par arrêté en date du 6 juillet 2017, composé de 8 représentants des chasseurs et 8 représentants des propriétaires forestiers





Se réfère à l'objectif opérationnel 1.11 du projet de Contrat forêt-bois régional : « Maintenir et rétablir où il le faut l'équilibre sylvo-cynégétique »

Rôle et missions

Evaluer les dégâts de gibier : cerf, chevreuil, chamois et sanglier

Définir les zones les plus affectées par un déséquilibre sylvo cynégétique

Elaborer un programme d'actions





Première réunion plénière le 13 juillet 2017 et décision de mettre en place un groupe de travail technique restreint.

3 juillet 2018 : deuxième réunion du CRSC

réunions de groupe de travail technique restreint 20 octobre 2017 en salle

24 avril 2018 en salle avec une séquence sur le terrain

14 décembre 2018 : Massif de la forêt de Chaux (Jura)





Documents en cours d'élaboration qui devront être validés par le CRSC

- Fiche de déclaration de dégâts
- Carte des zones sensibles
- Fiche descriptive des zones à enjeu
- Boite à outils mobilisables pour concourir à l'équilibre sylvo-cynégétique

Prochaine échéance : séance de travail dans le Haut-Jura à organiser au 2^e trimestre 2019





Contrat forêt-bois Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028



Contrat forêt-bois : quelques rappels



- Elaboration en cours depuis plus de 2 ans et demi
- Rassemble la déclinaison du PNFB et du Contrat stratégique de filière
- Le projet a été soumis à évaluation environnementale et consultation du public
- Objectif d'aujourd'hui : consultation de la CRFB sur la version modifiée suite à la phase de participation du public





Synthèse de la phase de participation du public



Participation du public Modalités d'organisation



 Procédure décrite dans l'article L123-19 du Code l'Environnement

- Avis préalable affiché le 29/10/2018
 - Préfectures et sous préfectures, DRAAF
 - Annonce légale dans 6 journaux régionaux
- Consultation du 13/11 au 13/12 2018
 - Par voie électronique, sur le site de la DRAAF BFC
 - Sur support papier, en préfectures, sous-préfecture et DRAAF



Participation du public Modalités d'organisation



- Dossier soumis à consultation
 - Contrat Forêt Bois et ses Annexes
 - Rapport d'évaluation environnementale
 - Avis de l'autorité environnementale
 - Mémoire en réponse au précédent avis
- Dépôt des propositions et observations
 - Sur registre en ligne, sur le site de la DRAAF
 - Par voie postale



Participation du public Bilan chiffré



- Consultation et dépôt des contributions
 - 93% sur registre en ligne
 - 7% par courrier postal
 - Aucune consultation des exemplaires papier mis à disposition en préfecture et sous-préfecture
- 285 propositions et observations déposés
 - 277 exploitables (après retrait des doublons)
 - 267 déposées sur le registre en ligne



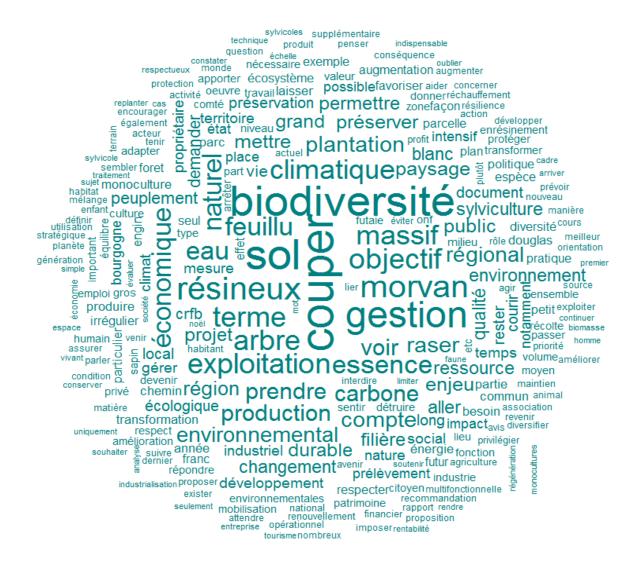
Participation du public

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Représentation de l'ensemble des contributions à l'aide d'un nuage de mots

Analyse de texte effectuée automatiquement.

Reprise des mots les plus fréquemment utilisés après retrait des mots « vides de sens ».

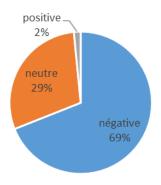




Participation du public Résultats quantitatifs



- Sur 277 propositions et observations
 - 190 formulent une opinion négative sur le Contrat Forêt Bois ou plus largement sur la sylviculture actuelle, la filière forêt-bois, etc.
 - 81 sont neutres
 - 6 sont positives
 - Une grande majorité provient du Morvan, territoire qui présente des spécificités



- 19 contributions peuvent être qualifiées de « techniques »
 - Font référence à des éléments précis du Contrat Forêt Bois
 - Proposent des modifications

Méthodologie retenue pour les analyser :

Analyse de chaque proposition une à une et prise de la décision de modifier ou non le Contrat Forêt Bois



Participation du public Résultats quantitatifs



- 258 contributions peuvent être qualifiées de « nontechniques »
 - Expriment une opinion générale sur la politique forestière, la sylviculture actuelle, la filière forêt-bois ou d'autres sujets
 - Ne font pas de référence précise au Contrat Forêt Bois

Méthodologie retenue pour les analyser :

Elaboration d'une grille d'analyse qui comprend toutes les thématiques les plus fréquemment abordées.

Objectif: transformer le « qualitatif » en « quantitatif ».

A la lecture de l'analyse globale de ces contributions, prise de décision de modifier ou non le Contrat Forêt Bois.



Participation du public Contributions « non-techniques »



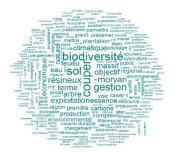


--- Thématiques fréquemment abordées

- globale de la société et d'une Critique approche économique de la forêt
 - 45% des contributeurs souhaitent un changement global de société
 - 36% regrettent une approche productiviste de la forêt
 - 19% regrettent que l'approche privilégie l'incitation à la contrainte

Citations issues des contributions

- « Les technocrates affairistes et la nature ne font pas bon ménage »
- « Nous voulons aussi entendre la parole des poètes. »
- « Non aux motivations économiques de court terme. (...) »





Participation du public Contributions « non-techniques »





--> Thématiques fréquemment abordées

- Enjeux environnementaux, enrésinement, cadre de vie
 - 79% des contributions font référence aux enjeux environnementaux (biodiversité, naturalité, eau, sol, changement climatique)
 - 64% dénoncent un phénomène d'enrésinement, de monoculture, de coupes rases
 - 26% font référence au tourisme, à l'attractivité des territoires, aux paysages

Citations issues des contributions

« Je pense qu'il faut revoir votre contrat dans le sens d'une protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. »

« Dans ma région, le Morvan, la monoculture intensive de résineux a terriblement progressé et les "inconvénients" -ou plutôt les ravages- en sont visibles à l'æil nu »



Participation du public Contributions « non-techniques »

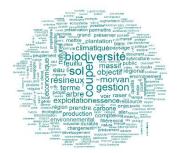




- Pratiques sylvicoles, mécanisation
 - Traitement irrégulier, mélange d'essences
 - Paysages, routes et chemins détériorés par les engins

Citations issues des contributions

« Qu'on cesse de subventionner l'achat d'engins disproportionnés et destructeurs. »





Participation du public Réponse apportée aux contributions



- Très nombreuses contributions qui portent sur un périmètre beaucoup plus large que celui du CFB (modèle de société, ...)
- Questions qui ne relèvent pas du Contrat Forêt Bois. Pas de modification apportée.
- Approche économique dénoncée et très souvent associée à une non prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux
- PRFB = contrat de développement de la filière forêt bois. L'approche économique est assumée. Cela ne signifie pas que les enjeux environnementaux et sociaux ne sont pas correctement pris en compte. En réactions aux nombreuses contributions, modifications apportées au CFB. (ensemble des modifications apportées présentées dans les diapos suivantes)



Participation du public Réponse apportée aux contributions



 Beaucoup d'inquiétudes sur l'enrésinement, les coupes rases, la monoculture, et des contributeurs qui laissent entendre que le CFB encourage ce mode de sylviculture



Beaucoup d'interprétations. Ce n'est pas ce qui est écrit dans le CRFB.

- Incitation à l'allongement de la durée d'exploitation
- Privilégier les coupes progressives plutôt que les coupes rases
- Régénération naturelle et plantation présentées comme deux alternatives à adapter à chaque situation
- Pas d'incitation à la transformation des peuplements
- Pas de préférence entre traitement régulier et irrégulier
- Incitation au mélange d'essences

Compte tenu des inquiétudes exprimées et des incompréhensions, le CRFB a été modifié (ensemble des modifications apportées présentées dans les diapos suivantes)



Participation du public Réponse apportée aux contributions



- Des contributions qui regrettent la mécanisation des travaux forestiers
 - Mécanisation pas forcément plus mauvaise pour les sols si recours à des engins adaptés.

Bucheronnage = profession très accidentogène et avec taux de gravité des accidents très élevé. Intérêt à mécaniser.

Compte tenu des inquiétudes exprimées, le CRFB a été modifié (ensemble des modifications apportées présentées dans les diapos suivantes).

- La culture des sapins de noël souvent décriée
 - Sapins de noël = culture agricole. Hors du champ du PRFB.





Modifications apportées au Contrat Forêt Bois suite à la phase de participation du public. Présentation de la V4



Principales évolutions depuis la version qui a fait l'objet de la phase de participation du public (V3)



Les évolutions ont été de diverses natures :

- Précisions terminologiques
- Compléments techniques
- Intégration de certaines propositions ou contributions
- Nouvelles rédactions



Précisions terminologiques



- Amélioration « de la valeur économique » ou « de la valeur environnementale » selon les cas pour éviter toute ambiguïté
- « Arbre à micro-habitats » plutôt qu' « arbres à cavités »
- « Sylvofaciès » ajouté au glossaire
- « régénération » plutôt que
 - « renouvellement » dans la définition de
 - « sylviculture dynamique » du glossaire



Compléments techniques



 Enjeu de sécurité des approvisionnements : concerne toutes les unités quelle que soit leur taille

 Ajout des forêts à haute naturalité comme devant faire l'objet d'attentions particulières

 Ajouts de partenaires et bénéficiaires dans certains objectifs stratégiques et opérationnels



Compléments techniques



Annexe 6 (tableaux-maîtres habitat) :

- Production d'une note de l'IGN sur les habitats forestiers en BFC (annexe 6 bis)
- Compléments apportés au tableau : 2 nouvelles lignes et recouvrement surfacique



Intégration de contributions



 objectif opérationnel 1.1 : nouvelle mesure « Eviter Réduire Compenser »

 objectif opérationnel 1.2 : exclusion des engins les plus impactant du bénéfice des aides

 objectif opérationnel 1.8 : complément méthodologique



Intégration de contributions



 Ajouts de nouveaux items dans les objectifs opérationnels 1.9 et 1.11

- Recenser et étudier les essais déjà existants d'introduction d'essences ou provenances extérieures à la région (1.9)
- organisation de réunions locales pour appréhender au plus près du terrain les équilibres sylvocynégétiques (1.11)
- mise en place d'expérimentations conjointes sur des forêt pilotes afin de limiter l'impact des ongulés (1₄11)



Nouvelles rédactions



- Nouvelle rédaction du paragraphe sur le bassin de production de bois d'œuvre résineux bourguignon
- Développement du paragraphe sur la futaie irrégulière en général et la futaie jardinée en particulier
- Développement du paragraphe sur le bois énergie



Validation du Contrat Forêt Bois



Attention, seules les personnes qui disposent d'une voix votent.



(titulaire CRFB ou suppléant si titulaire absent) + pouvoirs





Et la suite?

- Arrêté du ministre de l'agriculture
- Mise à disposition du public de la synthèse de la phase de participation du public et d'un rapport relatif à l'évaluation environnemental (en plus des documents déjà diffusés)





Mise en œuvre du CFB

Tableau d'indicateurs

- Importance de disposer d'un dispositif de suivi
- Sur la base des indicateurs retenus pour le PNFB, travail en partenariat avec Agrosup dijon => production de l'annexe « indicateurs » du CFB
- Test de remplissage du tableau (état initial) pour cette CRFB => quelques modifications nécessaires

Objectif : parvenir d'ici 1 mois à finaliser la valeur initiale de l'ensemble des indicateurs.





Mise en œuvre du CFB

CFB = cadre stratégique qui va se remplir au fil du temps avec les différentes actions. Démarche ascendante.

- Conférence des financeurs annuelle avec remontée préalable des propositions d'actions
- 2018 : année de test avant approbation du CFB. Mention pour chaque action des objectifs opérationnels du CFB correspondants
- Bilan 2018 présenté sur table. Peut être enrichi ces prochaines semaines si nécessaire